

### Participants :

NOM Prénom	Fonction, service
ROUSSEAU Caroline	Mandataire Judiciaire Protection des Majeurs
VARLIN Véronique	Elève directrice
HUVELIN Sylvie	Responsable administrative EHPAD
DAUDIER Béatrice	Représentante des familles (suppléante)
MOREAU Gilles	Représentant des familles – (titulaire)
MORIN Amélie	Directrice Adjointe
ONILLON Jean- Pierre	Représentant des résidents
TOUS Catherine	Représentante du personnel
GODET Meg-ANNE	Représentante du personnel

NOM Prénom	Fonction, service
SOURICE Louise	Représentant des familles - titulaire
CHAPEAU Cindy	Responsable qualité
BUTET Angélique	Animatrice
HOUDAYER Jacqueline	Représentante des usagers
VALENCIA Alexandre	Président
CHATEAU Adeline	Cadre Supérieure de Santé
MOREAU Anne	Adjointe des Affaires Sociales de Chalonnes
MENARD Catherine	Cadre de santé –EHPAD QLF-IDC-SB
ONILLON Myriam	Représentante des résidents

### ORDRE DU JOUR :

- *Validation du PV du 14 avril 2023*
- *Questions des représentants des résidents et des familles*
- *Point animation*
- *Retour campagne photos et exposition photos libellules*
- *Démarche Humanitude*
- *Ouverture du PASA*
- *Projet de service UPAD*
- *Modification du Contrat de séjour (directives anticipées)*
- *Point travaux*
- *Point plaintes et réclamations*
- *Départ de Maryline BRANCHEREAU – retour Emilie PICHERIT*
- *Questions diverses*

## 1 – QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES RESIDENTS ET DES FAMILLES

Mme MORIN fait la lecture des points positifs et négatifs

### Points positifs :

- Les activités en groupe et en individuel
- Le loto
- Le repas à thème « barbecue »
- Les sorties extérieures

### Points négatifs :

- Pas de boissons fraîches en animation (manque frigo)
- Emplacement des toilettes trop éloignées de la salle d'animation
- Problème de chaleur dans les chambres et les couloirs
- Absence de rideaux occultant dans les couloirs
- Animations
- Repas en famille

Concernant la chaleur, Mme MORIN explique que le projet de reconstruction, il y a 10 ans, reposait sur la Réglementation Thermique 2012 (RT2012), chaque construction neuve devait respecter un certain niveau de performance énergétique. Ces performances étaient inscrites dans la réglementation thermique qui fixait des exigences de résultats en matière de conception du bâtiment, de confort et de consommation d'énergie ainsi que des exigences de moyens.

Aujourd'hui la nouvelle réglementation est la RT 2020, elle intègre le réchauffement climatique, concrètement cela signifie que la consommation offre un coût énergétique extrêmement réduit, voire nul et favorise l'isolation des logements ce qui permet de garder une température intérieure agréable en toute saison. Cette réglementation permet également de réduire l'empreinte carbone du bâtiment.

Pour autant, nous sommes sensibles à cette problématique, une réunion a eu lieu avec l'architecte, le bureau d'études, le service technique et la Direction pour essayer de trouver des solutions de confort : mettre en œuvre le free-cooling, méthode de ventilation intensive visant à rafraîchir le bâtiment la nuit en utilisant l'énergie de l'air extérieur quand celle-ci est inférieure à la température intérieure, nous sommes en attente du prestataire qui doit nous confirmer la faisabilité et son coût.

Concernant les repas en famille, une note de direction stipule que les repas accompagnants sont limités à 7 accompagnants + le résident dans les petits salons, cela a été convenu pour respecter la limite architecturale mais aussi pour ne pas alourdir la charge de travail de l'officière.

Il est rappelé qu'à titre exceptionnel, le PASA, salle du rez-de-chaussée, peut être proposé pour un goûter, anniversaire le week-end avec l'obligation de restituer la salle rangée et nettoyée, cette demande doit être formulée auprès du secrétariat.

Concernant l'animation, quelques idées sont soumises comme la présentation de diapositives, faire appel à des intervenants extérieurs (Com-com ou associations). Madame CHATEAU rappelle qu'après chaque admission, l'équipe d'animation se présente auprès du résident pour recenser ses activités préférées et rappelle que seules 2 animatrices sont présentes et qu'elles doivent partager leurs missions sur 2 sites, soit 5 unités, cela n'est pas aidant, avec le déménagement, il y aura moins de trajet, cela sera certainement plus valorisant.

Objectif : animation à tous les résidents qui le souhaitent.

Enfin, concernant la difficulté pour visiter des résidents le week-end en l'absence du personnel de l'accueil, il est convenu que soit affiché sur la borne un tableau avec le nom des résidents et leur numéro de chambre. De même signalétique va être repensée (ascenseur, service), tout cela à la livraison des nouveaux bâtiments.

## 2 – POINT ANIMATION

Angélique BUTET présente « inform'animations », nouvel outil de communication mensuel envoyé aux familles et qui présente les activités faites dans le mois.

L'équipe d'animation est amenée à solliciter les familles pour accompagner les résidents lors des sorties estivales, n'hésitez pas à vous rapprocher du service.

De nouveaux jeux ont été acquis ils seront testés prochainement et disposés ensuite dans les services après le déménagement de la phase 3.

Rappel sur la marche solidaire qui aura lieu le dimanche 24 septembre, inscription avant le 16 Août.

Le casque de réalité virtuelle fait partie maintenant de l'animation, il permet aux résidents de s'évader, le paysage virtuel qui remporte le plus de succès est celui de la nature et des animaux... Le casque sera utilisé lors de séance en individuel pour les patients et résidents en EHPAD. L'acquisition a été financée via le plan d'aide à l'investissement du quotidien des EHPAD.

## 3 – RETOUR CAMPAGNE PHOTOS

Suite à l'intervention de Monsieur René SCHWERDTEL, photographe professionnel, 500 photos vont nous être livrées, nous nous en servons comme support de communication et d'animation, aussi l'installation de cimaises faciliteront l'accroche de photos à différents étages pour égayer le quotidien des résidents qui ne peuvent descendre dans le hall.

Suite à l'exposition de tableaux de libellules, l'Etablissement souhaite renouveler des présentations en informant de cette possibilité via les réseaux sociaux (facebook, ...)

## 4 – DEMARCHE HUMANITUDE

Le CHCA s'inscrit dans une démarche de développement de la culture bientraitance auprès de l'ensemble de ses professionnels. Pour accompagner les EHPAD dans ce cheminement, la philosophie Humanitude a été retenue. Afin de pérenniser cette culture et réaliser des actions concrètes sur le terrain, un groupe de pilotage a été créé, elle se réunit 3 fois par an pour faire le bilan sur les actions menées et à mener dans le futur.

Cette formation est destinée à l'ensemble du personnel et s'étalera sur 5 ans, à ce jour 2 sessions de 4 jours ont eu lieu avec un retour déjà très satisfaisant.

L'Humanitude a pour objectif de promouvoir la culture de la Bientraitance. C'est une philosophie de soins fondée sur 5 piliers :

- Zéro soin de force, sans abandon de soin
- Lieu de vie, lieu d'envies
- Respect de la singularité et de l'intimité
- Vivre et mourir debout
- Ouverture vers l'extérieur

En mai, une 1<sup>ère</sup> action collégiale instaurée le « toc toc toc », initiative qui consiste à prévenir le résident d'une visite ou d'un passage sans le surprendre.



## 5 – OUVERTURE DU PASA

Suite à la visite de l'Agence Régionale de Santé et du Département, notre candidature pour mettre en place un PASA a été retenue, ainsi ce sont 12 places qui vont être proposées aux résidents de l'EHPAD (hors UPAD) le choix du résident se fera sous couvert de la psychologue et du médecin coordonnateur avec l'accord du résident, la famille sera informée de cette proposition

### Qu'est-ce qu'un PASA :

C'est un espace aménagé dans l'EHPAD dédié à l'accueil des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neuro-dégénératives durant la journée. Les PASA (pôles d'activités et de soins adaptés) ne proposent pas d'hébergement.

Le PASA est un espace conçu pour créer un environnement confortable, rassurant et stimulant pour les résidents.

Il propose des activités individuelles ou collectives. Il a pour objectif d'offrir un accompagnement spécifique et personnalisé en fonction des besoins des résidents, notamment pour faire diminuer les manifestations de l'humeur et les troubles du comportement

### ORGANISATION :

Règlement intérieur, ouverture du lundi au vendredi de 10 h à 16 h 30, fermeture 9 semaines par an.

Equipe pluri-professionnelle : ASG/AMP – intervenants ponctuels (EAPA, psychologue, ergothérapeute) et intervenants extérieurs

LIEU : salle du rez-de-chaussée du CHCA



## 6 – PROJET DE SERVICE UPAD

Madame Varlin Véronique, élève Directrice présente le projet de service UPAD qu'elle a co-animée avec Catherine Ménard, Cadre de santé.

La rédaction du projet de quartier est essentiellement le fruit de la réflexion et des productions des différentes équipes qui interviennent au sein de l'UPAD. Des groupes de travail ont été constitués en fonction des thématiques à traiter.

La spécificité de l'unité pour personnes âgées désorientées appelle à un enrichissement de l'accompagnement des résidents afin de renforcer l'individualisation, le respect de leur autonomie, de leur dignité et de leurs droits. Ainsi, ci-dessous les objectifs choisis :

### Les Objectifs 2023 - 2027

- ✚ Accroître l'accompagnement personnalisé des résidents, respectueux de leurs besoins et de leurs envies
- ✚ Maintenir l'autonomie des résidents
- ✚ Respecter et favoriser les droits et libertés des résidents
- ✚ Maintenir et renforcer le travail pluridisciplinaire
- ✚ Renforcer la communication avec toutes les parties prenantes
- ✚ Intégrer les principes de développement durable

**D'autres bonnes pratiques sont également à suivre comme**

- Laisser la place à la déambulation
- Maintenir la continence,
- Respecter les règles de bonnes pratiques relatives à l'urgence,
- Favoriser l'hydratation,
- Adapter l'alimentation aux pathologies des résidents

## PROJET DE SERVICE UPAD

### Des actions concrètes

#### La Communication

- Développer les repères pour les résidents (date, heure, menus)
- Faire un trombinoscope des soignants
- Afficher les dates des instances (ex : conseil de vie sociale)
- Partager les photos en lien avec la vie du service sur Facebook (droit à l'image à obtenir)
- Organiser des temps de partage des activités résidents-proches
- Informer les autres résidents de l'arrivée d'un nouveau voisin

#### La vie au sein du service

- Développer des activités communes aux autres résidents en lien avec les animatrices
- Varier les activités au sein du quartier
- Exemples : réalisation d'objets, tricot, dessins, Cuisine, Jardinage, Musique
- Stimulation cognitive
- Relaxation
- Activités en extérieur

Ce projet a été présenté aux résidents, famille, soignant et à la Direction le 20 juin et a été validé par le Conseil de Vie Sociale.

## 7 – MODIFICATION DU CONTRAT DE SEJOUR

Les directives anticipées sont un droit pour chaque citoyen depuis la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, renforcé par la loi du 2 février 2016, dit Claeys-Léonetti, créant des nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, elles permettent à toute personne majeure de faire connaître les souhaits du résident concernant sa fin de vie ou ses souhaits quant à la poursuite, la limitation ou l'arrêt de traitement.

Jusqu'à présent, les directives anticipées étaient intégrées au Contrat de séjour, la secrétaire recueillait les informations et informait le service concerné, dorénavant un texte explicatif est intégré dans le CS mais c'est le médecin traitant ou la psychologue de l'EHPAD en collaboration avec l'infirmière qui informent le résident de cette possibilité et recueillent les directives anticipées. Le formulaire est ensuite scanné dans le dossier du résident.

## 8 – POINT TRAVAUX

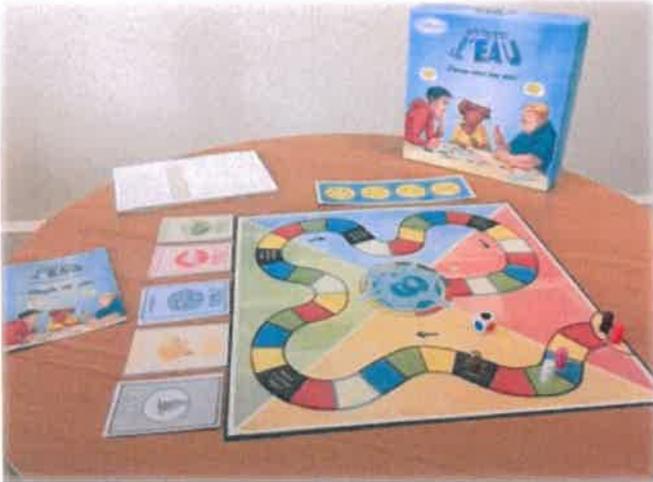
Le déménagement est prévu le 12 décembre 2023, des portes ouvertes vont être organisées le mardi 21 novembre pour le Jardin du Mail (1<sup>er</sup> étage) et le mercredi 22 novembre (2<sup>ème</sup> étage) pour le Quartier Graslin (2<sup>ème</sup> étage), l'aboutissement du projet avec la démolition du bâtiment St Briec et l'aménagement des extérieurs devrait, quant à lui, être programmé pour l'automne 2024.

## 9 – POINT PLAINTES ET RECLAMATIONS

Date	Service	Quoi	Suites données
24/05	<b>EHPAD LA FAYETTE</b>	Famille déçue de ne pas pouvoir aller déjeuner avec leur maman : 9 personnes alors que le règlement concernant les repas prévoit 8 personnes (7 accompagnants et le résident).	<ul style="list-style-type: none"><li>• Feuille de remarques récupérée dans la BAL CVS le 24/05/2023</li><li>• Réponse par mail par le Directrice adjointe le 30/05/2023</li></ul> <p><i>Pas d'action corrective à ce jour. Cf. contraintes architecturales et ressources que nécessitent l'organisation de repas</i></p>

## « Jette-toi à l'EAU

*Donne-nous ton avis »*



Ce jeu « Jette-toi à l'EAU - donne nous ton avis » présenté sous formes de cartes a été mis en place au sein de Qualirel, il a comme objectif de recueillir la satisfaction et l'expérience des résidents de façon ludique et de remplacer le questionnaire papier.

Il va être testé d'ici la fin de l'année par les animatrices, les psychologues et 2 membres du CVS.



Mme BRANCHEREAU Maryline nous quitte fin Juillet, Mme PICHERIT Emilie (à droite) prend ses fonctions comme Cadre de Santé sur l'île de Nantes et La Source.

### DATES A RETENIR

**Prochain CVS le vendredi 13 octobre 2023**

**Réunion des familles : mercredi 27 septembre**

  
Alexandre VALENCIA

Président

*Pour contacter le CVS, adresse mail suivante : [cvs@chca.fr](mailto:cvs@chca.fr)*